**MAQUETTE DES MG**

**Note d’accompagnement**

**Fiche générale de la maquette :**

\* Nous avons finalement remis les ECUE dans les UE de professionnalisation afin de pouvoir introduire une compensation, ce qui pédagogiquement est plus cohérent.

\* Il n’y a pas de compensation entre les UE ; l’une ne peut pas remplacer l’autre.

\* Les UE sont toutes capitalisables car si un étudiant redouble, il n’est tenu de suivre à nouveau que les UE qu’il n’a pas obtenues, et non l’ensemble de l’année.

\* Il n’y a pas de note éliminatoire car il n’existe pas de notes mais 3 niveaux de compétences.

\* Redoublement : « Autorisé en cas de non-obtention d'une UE ou plusieurs UE, et sur autorisation de l’équipe pédagogique ». Il ne peut fait l’objet d’une procédure systématique. Il n’est autorisé qu’après examen de la situation de l’étudiant.

**Fiches détaillées :**

⮚ Concernant le portfolio, l'arrêté stipule :

\* une soutenance orale en fin de phase socle > **DES 1 – S.1** : **Entretien tutoré validant la fin de phase socle**

\* une soutenance orale en fin de phase d'approfondissement > **UE 30 Présentation du mémoire** (appelé également ainsi dans l'arrêté)

⮚ Les coefficients ont été limités à 30 par semestre comme les ECTS.

J'ai effectué le compte juste pour les 6 semestres, soit 180 pour les 3 années.

Les coefficients ont été calculés selon la valeur de l'ensemble des productions à fournir dans chaque UE.

Les UE Cœur de métier étant relatives aux séminaires ne comportent pas toute la même pondération tenant compte d'un nombre de séminaires inégal selon les semestres, pour davantage de cohérence.

⮚ L'UE Coeur de métier du 2ème semestre des DES 1 voit son coefficient pondéré seulement à **2** car il n'y a qu'un seul séminaire sur ce semestre-là contre 4 séminaires au 1er semestre.

Il n'y a pas d'UE Cœur de métier en DES 2 au 2ème semestre car il n'y a pas de séminaires ce semestre-là, considérant les semestres comme suit :

**1er semestre : de Novembre à Avril inclus**

**2ème semestre : de Mai à Octobre inclus**

⮚ Concernant les points saillants de la maquette :

\* Portfolio et usage du numérique : **l’ensemble des traces se trouve dans le cours Portfolio qui sert de dépôt de preuves, et de visibilité d’évolution des compétences**

\* Simulation : **présente en GEASP, dans les séminaires, et éventuellement selon le choix de l'autoformation à la professionnalisation, dans les UE "Personnalisation de la formation".**

\* Lecture critique, recherche : **UE 5 / 10 / 15 / 19 / 24 / 29**

\* Volume horaire hors stage (cf [article R6153-2](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000030305756&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20150501)) : obligation de service de 2 demi-journées par semaine sur l'année

☞ **une** en **supervision** *(****«****sous la responsabilité du coordonnateur de sa spécialité » = présence effective + entretiens tutorés)*

⮱ **Des 1 : 80h**

⮱ **Des 2** **:** **80h**

⮱ **Des 3 :** **72,5h**

☞ une en autonomie : Non comptées dans le travail effectif mais dans ses obligations de service (cf III- 2° [article R6153-2](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000030305756&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20150501))

⮚ La nature des enseignements stipulée en **3.2** de l’arrêté est respectée comme suit :

\* Travaux d'écriture clinique : **RSCA**

\* Groupes d'échanges de pratique : **GEASP**

\* Méthodes dérivant des apprentissages par résolution de problèmes (ARP) : **RSCA et toutes traces issues de stage**

\* Groupes de formation à la relation thérapeutique : **séminaires (Communication, Pédiatrie, Interpro ...)**

\* Groupes de tutorat centrés sur les familles de situations définies pour la spécialité : **GEASP (11 familles)**

\* Des ateliers de gestes pratiques y compris avec des techniques de simulation : **Séminaires (Santé, Pro)**

⮚ Au sein de l'article 5 faisant état de "*l'utilisation des méthodes pédagogiques innovantes dans le cadre d'une approche par compétences et adaptée aux caractéristiques des étudiants concernés est encouragée***".**Sont notamment privilégiés et mis en œuvre comme suit :

\* L'enseignement à distance asynchrone utilisant des modalités différées d'apprentissage ; d'évaluation et d'échange d'information

**> Utilisation de la plateforme Moodle pour des forums, des tutorats en ligne, des évaluations via des dépôts de devoirs, et ressources en ligne**

\* l'apprentissage mixte, dans une modalité de classe inversée

**> Quizz et activités en ligne type parcours de formation sur Moodle, ressources en ligne, classes virtuelles (hybridation)**

\* Les méthodes de simulation en santécomprenant des techniques de simulation...

**> Séminaires**

\* l'apprentissage en contexte professionnel réel sur la base de séances de débriefing avec rétroaction

**> Stages**

\* Les groupes d'échanges de pratiques et de confrontation-débat

**> GEASP**

⮚ **TPE** : pour information, pour la thèse d’exercice, il est d’usage de compter 52 jours de 8h de travail étudiant, soit **416h**.